INFO PARENTS

Vol. 13 • No 2
JUIN 2006

UNE PUBLICATION DES PARENTS FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Tél. : (506) 859-8107 • Téléc. : (506) 859-7191 • Sans frais : 1-888-369-9955 • Courriel : afpnb@nb.aibn.com • Site Internet : http://www.bdaa.ca/parents

La place des papas

page 2

Bonne fête des pères!

Qu'en pensez-vous? des Jeux régionaux?

page 4

L'inclusion scolaire : enjeu de taille pour nos enfants

page 9

L'AFPNB FAIT UNE CHANCEUSE!

La campagne de recrutement de membres de l'AFPNB a fait une heureuse ce printemps en la personne de Louise Jessome d'Edmunston qui s'est méritée un ordinateur tout neuf, gracieuseté de Mobiltek PC Services de Dieppe.

Le tirage a eu lieu en avril dans les bureaux de l'Association, au 421, avenue Amirault à Dieppe, parmi plusieurs centaines de coupons portant les noms de nos nouveaux membres. L'ordinateur en jeu était un modèle portable Gateway MX3044 avec processeur Intel Celeron M370 d'une valeur de 1 200$.

Le rôle des papas

Rencontre avec Stéphane Godin, intervenant communautaire

Stéphane Godin

La relation parent-enfant est cruciale au développement global de l'enfant : c'est un fait reconnu de tous. Dans notre société, le lien entre la mère et l'enfant est traditionnellement celui auquel on associe la période de croissance de l'enfant.

Toutefois, on reconnaît de plus en plus l'importance de la relation entre le père et son enfant, une relation qui se veut différente de celle entre la mère et son enfant.

Par le projet pilote « papa et moi, on joue », Stéphane Godin veut habituer les papas à s'amuser avec leurs jeunes enfants afin que ceux-ci vivent des expériences positives qui les marqueront toute leur vie.

Selon M. Godin, « Depuis plusieurs années, nous assistons à un rajustement des rôles respectifs des hommes et des femmes dans notre société, en partie en raison de la place de plus en plus importante des mères sur le marché du travail. Il a fallu progressivement s'adapter et on réalise que la participation grandissante des mères au marché du travail entraîne une augmentation de la participation du père aux soins des enfants dès le bas âge ».

Parallèlement, on constate qu'une présence accrue du père durant les premières années de la vie favorise l'émergence de comportements sociaux souhaitables. C'est en quelque sorte la logique qui incite de plus en plus de régimes gouvernementaux à offrir des congés parentaux aux nouveaux pères afin qu'ils réalisent pleinement leur engagement paternel avec leur enfant. Ainsi, le Québec vient de se doter d'une politique permettant aux nouveaux pères de prendre un congé parental allant jusqu'à cinq semaines.

« La manière dont le papa et la maman jouent avec leur enfant est différente. La participation de chacun des deux parents permet à l'enfant d'être deux fois plus stimulé. De plus en plus d'études sont effectuées sur la relation bénéfique entre le père et son enfant. Peu de données sont disponibles au Nouveau-Brunswick, mais plusieurs études sont faites sur le sujet chez nos voisins du Québec. »

Selon Stéphane Godin, ces études révèlent que la période entre la grossesse et la 1ère année est cruciale au développement d'un enfant. En raison de son rôle maternel, un lien intense se crée naturellement avec la mère durant cette période. Il est tout aussi important pour le père d'avoir une présence aussi tangible que possible pendant la même période pour favoriser l'attachement de l'enfant à son papa. « Si on veut faire une différence en matière de violence familiale et de développement scolaire, entre autres, il faut impliquer davantage le papa. »

Faire des activités divertissantes avec son papa est important pour un enfant. Ici, une chasse au trésor.

Aussi, il n'appartient non seulement aux nouveaux pères d'occuper de plus en plus de place auprès de leur enfant, mais la société doit aussi contribuer en apportant quelques changements de façon à favoriser une présence masculine. L'influence féminine en éducation contribue à diminuer l'influence masculine dans le domaine scolaire. Cela rend donc plus difficile pour le papa d'être accepté par l'enfant comme participant à son développement scolaire. Ainsi, en augmentant la proportion d'enseignants de la 1ère à la 8e année à au moins 30% d'hommes, les enfants associeront les études autant avec un homme qu'une femme.

Malgré tout, c'est au papa d'occuper autant de place qu'il lui revient. Comme de l'affirmer M. Godin, « si les papas savaient à quel point ils sont importants au développement de leur enfant, ils n'hésiteraient pas à s'impliquer davantage dans leur rôle. C'est en quelque sorte votre garantie de succès avec votre enfant. »

« Il est important de cultiver l'attachement père-enfant de 0 à 3 ans. Il n'y a pas de magie, il faut faire à peu près la même chose que la mère. Surtout, il faut éviter la « déconnexion », autant affective que physique. Faites-vous confiance, faites-le d'une manière qui vous est fidèle, suivez votre instinct. »

Ce sont plusieurs conseils qu'offre Stéphane Godin aux papas. Il existe plusieurs autres sources de renseignements pour le nouveau père. Internet regorge de sites intéressants sur la relation papa-enfant, on n'a qu'à faire une recherche sous « papas » ou « jeunes papas ».

Offert à partir du Centre de ressources familiales de Kent, le programme « Papa et moi, on joue » donne aux pères des occasions de participer à des jeux et des activités de toutes sortes avec leur enfant. Fiez-vous sur l'esprit créateur de Stéphane Godin pour organiser toutes sortes d'activités des plus intéressantes comme, par exemple, des chasses au trésor et des courses à obstacles.

Comme il s'agit d'un projet-pilote au Nouveau-Brunswick, il est à souhaiter que le programme puisse être repris dans d'autres régions afin que plus de papas soient sensibilisés à l'importance de leur rôle auprès de leur enfant.

La réussite scolaire : un travail d'équipe!

La réussite scolaire est le résultat d'un travail d'équipe. L'élève, l'enseignant et les parents ont tous un rôle à jouer pour assurer ce succès.

En cette fin d'année scolaire, je désire remercier tous les parents pour l'appui qu'ils manifestent à leurs enfants. Votre participation est absolument essentielle et je vous encourage à la poursuivre.

Je remercie également tous les membres de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick pour leur travail et leur intérêt envers l'éducation publique.

Bonnes vacances à tous les élèves, à leurs parents ainsi qu'au personnel enseignant.

Le ministre de l'Éducation,

Claude Williams

New Nouveau Brunswick CANADA

Un printemps mouvementé

par Denyse LeBouthillier, présidente, AFPNB

La petite enfance est définitivement d'actualité ce printemps avec tout le remue-ménage qui a suivi les élections fédérales en janvier dernier et où l'on a vu s'effriter l'espoir d'obtenir un système national de garderies.

On se souvient que les intervenants de la petite enfance du Nouveau-Brunswick avaient dû faire forte pression sur le gouvernement provincial de Bernard Lord pour signer l'accord en vue de mettre en place un système national de garderies. Ce bras de fer entre les deux paliers de gouvernement s'était finalement réglé juste à temps pour le déclenchement des dernières élections.

Cette entente se voulait historique, un engagement plus que symbolique d'Ottawa à épauler concrètement les parents qui ont besoin de vaquer à des occupations professionnelles ou autres à l'extérieur du foyer pendant que leurs enfants en bas âge bénéficieraient de services de garde de qualité dans un milieu sécuritaire. Le plan était de favoriser un certain niveau de qualité et d'accessibilité aux installations de garderies.

Bref, ce qui s'est passé c'est que Fredericton a signé une entente qu'on savait vouée à être annulée si M. Harper devenait le nouveau locataire du 24 Sussex. Le discours de séduction de l'électorat à coups de déductions fiscales aux parents d'enfants de moins de 6 ans a certainement eu son effet bonbon, mais que restera-t-il une fois qu'on sera rendu au bâton de la sucette? Une fois ce montant dépensé, quels effets à plus long terme ces cadeaux auront-ils sur les garderies? Probablement aucun.

Il faut féliciter des regroupements comme la Coalition sur la petite enfance au Nouveau-Brunswick qui continuent de demander au Premier ministre de revenir sur sa décision de ne pas honorer l'entente sur les garderies conclue entre les provinces et le gouvernement central précédent. Il semble cependant que le mot d'ordre du gouvernement est de faire la sourde oreille à ces demandes.

Rappelons que la Coalition a profité de la venue de M. Harper à Moncton le 22 avril dernier pour tenir un rallye à Place Assomption afin d'essayer de lui faire comprendre que l'entente sur les garderies est souhaitée par ceux qui oeuvrent au bien-être des enfants ainsi que les parents.

Les commentaires sur le Colloque sur la petite enfance qui s'est tenu à Moncton les 17 et 18 mars ont été plus que positifs. Le colloque visait surtout à permettre aux parents francophones de faire connaître leurs préoccupations et à formuler des recommandations et cibler des pistes d'action. Plusieurs recommandations intéressantes sont ressorties et seront étudiées par l'AFPNB et ses partenaires afin de déterminer ce qui peut être fait pour les adresser.

Passons maintenant à un peu de cuisine : pour représenter du mieux possible les parents francophones du Nouveau-Brunswick, notre association a besoin d'une base la plus forte possible. Il est donc important que les parents démontrent leur soutien en devenant membres. Plus le nombre de membres d'un organisme est élevé, plus cet organisme devient incontournable dans des consultations, revendications, négociations, représentations ou autres.

Devenir membre d'un organisme comme l'AFPNB, c'est donner une voix forte à cet organisme et, par le fait même, c'est donner une voix forte aux croyances, besoins et intérêts des membres de ce groupe. Je vous encourage donc à compléter le coupon à cet effet qui se trouve à l'intérieur de cette édition de l'InfoParents et à l'envoyer au bureau de l'AFPNB accompagné de votre cotisation. Ce simple geste démontrera votre appui au travail que l'Association francophone des parents réalise au nom de ses membres.

À compter de cette année, la Semaine d'appréciation de l'éducation sera soulignée à un temps différent. Une initiative de l'AFPNB, la Semaine d'appréciation de l'éducation, sera célébrée en octobre plutôt qu'en février.

Denyse LeBouthillier

Cela permettra de faire correspondre la semaine avec la rentrée scolaire et la Journée mondiale des enseignants alors qu'en février, l'AFPNB présentera la Semaine de valorisation des parents.

Librairie – French Bookstore
La Grande Ourse
577, rue Main St.,
Moncton NB E1C 1C6
• Service de commandes • Expositions-Vente
• Salons du Livre • Magasin
Tél./ Phone: (506) 853-7554 Fax.: (506) 855-2141
e-mail: lgo@nbnet.nb.ca
Heures d'ouverture
lundi au vendredi – 10h à 18h samedi – 10h à 16h

Meilleur collège en Ontario*

1er pour la qualité de l'enseignement

1er pour la pertinence de ses programmes

Plus de 70 programmes d'études en français dont 37 sont uniques en Ontario

Administration • Esthétique • Hôtellerie • Tourisme et loisirs • Environnement et foresterie
Habitation et aménagement • Informatique • Mécanique • Métiers • Médias • Design • Communication
Sciences de la santé • Sciences humaines • Services juridiques • Formation générale et professionnelle

*Résultats du récent sondage provincial sur la satisfaction des étudiants effectué par une firme externe dans les 24 collèges publics de l'Ontario.

Offrez-vous le meilleur ! Inscrivez-vous maintenant pour septembre 2006
(613) 742-2483 • 1 800 267-2483 • **www.lacitecollegiale.com**
la cité collégiale

Entre deux Jeux

Les Jeux régionaux font maintenant partie du paysage communautaire francophone du Nouveau-Brunswick et bon nombre de jeunes se préparent pendant plusieurs mois en vue de se qualifier pour une place au sein de la représentation régionale. Pour la grande majorité, l'entraînement se fait à des installations scolaires, souvent sous la supervision du personnel scolaire, ce qui porte à croire que les Jeux régionaux sont en fait une activité scolaire ou parascolaire. Est-ce bien le cas?

Dans l'affirmative, ne peut-on s'inquiéter à juste titre des répercussions d'une si proche relation entre l'école et les Jeux régionaux? On n'a qu'à se souvenir des problèmes engendrés par les négociations du personnel scolaire au fil des ans pour se rendre compte que les activités parascolaires sont les premières victimes des négociations entre le syndicat des enseignants et leur employeur.

Il n'en demeure pas moins que pour s'entraîner, nos jeunes athlètes ont besoin de locaux et de supervision adéquats. La plupart des municipalités d'envergure sont dotées de plusieurs installations sportives. Toutefois, comme c'est le cas à Fredericton, il faut payer pour utiliser les gymnases disponibles. Quant à trouver suffisamment d'entraîneurs francophones qualifiés, c'est une autre histoire.

En milieu rural, l'école est plus souvent qu'autrement le seul endroit jouissant d'installations sportives et de personnel ayant les connaissances nécessaires à l'entraînement de nos jeunes athlètes.

Et le parent, quel est son rôle dans tout ça? Bien sûr, il se doit de fournir un soutien autant moral que matériel et physique s'il lui semble que son enfant démontre des dispositions positives envers l'expérience de préparation, puis de participation dans une ou plusieurs disciplines sportives. N'y aurait-il pas lieu que le parent prenne de plus en plus de place dans l'organisation des Jeux régionaux et la préparation des athlètes?

Vous conviendrez qu'une telle implication peut être plus exigeant de la part d'un seul parent, mais lorsque ce rôle est partagé par plusieurs parents, le fardeau sera beaucoup moins lourd. Un bénéfice direct serait que les jeunes se sentiraient épaulés par toute la communauté au lieu de quelques individus.

En ce sens, un programme de leadership comparable à l'Académie Jeunesse de la Société des Jeux de l'Acadie pourrait être offert aux communautés en vue de les aider à prendre en main la composante des Jeux régionaux de leur région.

Il reste à savoir si des parents ont la volonté de prendre le gouvernail et de mener à bon port la barque des Jeux régionaux. Il faut donc que chaque parent fasse une réflexion personnelle sur ce sujet. Par la suite, les parents pourraient s'en parler entre eux au niveau régional afin d'identifier les moyens de prendre un rôle plus actif au sein de leur organisation locale des Jeux régionaux.

Qu'en pensez-vous?

Faites part de vos commentaires et idées au sujet des Jeux régionaux par courrier à afpnbcommunication@nb.aibn.com ou par télécopieur (fax) au 506.859.7191.

INFO PARENTS

Réalisé par	Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
Montage	Betty Melanson, Le Moniteur Acadien
Éditeur	Équipe du journal
Équipe de rédaction	Conseil d'administration de l'AFPNB Équipe du journal Jacques Mourant, agent de communication
Tirage	82 000 copies

Financement

La publication de l'Info-Parents est possible grâce à l'appui de Patrimoine canadien, du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick ainsi que nos commanditaires et annonceurs. L'Info-Parents se veut un outil de communication pour tous les parents francophones du Nouveau-Brunswick.

Les prématernelles préoccupent

Je ne suis pas du tout d'accord avec l'implantation des prématernelles dans le système scolaire. Des enfants de quatre ans dans une cour d'école n'est pas une image que j'aimerais voir.

Premièrement, je trouve que c'est trop jeune pour avoir ces enfants dans nos écoles. Ils ont déjà assez d'influence dans leur jeune vie sans en ajouter davantage.

Deuxièmement, je trouve que nous ne leur donnons déjà pas assez de temps pour vivre leur enfance sans être obligé de suivre un horaire quelconque. En moyenne, la plupart de ces jeunes vont fréquenter nos écoles environ 13 ans. De plus, ils devront consacrer d'autres années aux études collégiales ou universitaires s'ils veulent augmenter leur chance de mieux être.

Troisièmement, je crois que le gouvernement devrait, au lieu, investir immédiatement dans les programmes de garderie, soit privées ou publiques. Il y aura à ce moment plus de contrôle, de sécurité et d'accessibilité pour tous ces jeunes. La responsabilité que doivent prendre les parents est déjà assez pénible sans en être obligés de laisser leurs jeunes aux portes de l'école (ces parents n'ont presque plus le choix d'être sur le marché du travail et doivent laisser leurs enfants dans les mains de personnes responsables). Le rôle de l'école n'est pas d'être une garderie; laissez ce rôle aux garderies là où les parents ont un mot à dire. Ainsi, il y a encore des parents qui choisissent de rester à la maison pour élever leurs enfants; ne pas diminuer ce rôle qu'ils choisissent bon pour eux.

Les garderies sont aussi un moyen de créer de l'emploi (qui n'est pas toujours un salaire raisonnable) pour les gens qui veulent non seulement travailler mais survivre.

Yvonne Lavigne

Je vous écris suite à votre article «Programme de prématernelle pour les enfants de quatre ans : plus de questions que de réponses!».

J'ai trouvé cet article bien intéressant et vous avez bien raison qu'il y a plus de questions que de réponses.

Moi, personnellement, je suis contre le programme de prématernelle. Par contre, si, comme vous l'avez mentionné dans l'article, les sessions seraient seulement de dix ou douze semaines, une fois par semaine et que les parents qui le désirent pourraient assister aux rencontres, PEUT-ÊTRE que je changerais mon idée.

Comme maman d'un garçon de 5 ans et d'une fille de 21 mois, je suis très concernée. Je ne suis vraiment pas intéressée d'envoyer ma petite fille lorsqu'elle aura 4 ans à une prématernelle si elle est à temps plein et pour toute une année scolaire, ou encore, si elle doit prendre l'autobus.

Et pour les enfants qui auront 4 ans seulement entre le mois de septembre et décembre, vont-ils devoir commencer la prématernelle à 3 ans? C'est ridicule!

Mon opinion, je trouve que les années scolaires sont assez longues comme ça. Ils ont déjà la maternelle jusqu'à la 12e année, en plus des années collégiales ou universitaires.

Laissons nos enfant avoir le temps d'être enfant!

Une maman bien concernée
Louise B. Landry

Je suis une grand-mère concernée envers mes petits-enfants et je trouve que ce n'est pas une bonne idée de créer une prématernelle. Pour tout vous dire, je trouve que c'est trop jeune pour laisser la maison pour toute la journée.
Personnellement, je crois que M. Lord devrait plutôt se concentrer et investir sur les enfants en difficulté au primaire. Je crois que c'est là qu'il devrait se concentrer. Je parle en connaissance de cause parce que j'ai mon petit-fils et beaucoup d'autres qui auraient besoin d'aide. Nous avons essayé d'avoir de l'aide et nous n'avons pas réussi par les moyens gouvernementaux. Nous avons pris un recours personnel par nous-même à nos propres dépens.

Une grand-maman
de St-Léonard

L'accomplissement!

Cette année, environ 2 400 jeunes francophones mettront la main sur leur attestation de fins d'études scolaires. Quel meilleur sentiment que celui de l'accomplissement! Tout comme vous, chers finissants et finissantes, vos parents ressentent de la fierté de votre réalisation. Sans perdre de vue que c'est un moment qui se doit d'être célébré, portons notre attention sur les conseils qui sont offerts dans la page suivante pour fêter l'occasion en toute sécurité.

Nous, nos enfants, notre communauté

Le Prix des parents

La remise du Prix des parents 2006. Nathalie Cyr-Bélanger a reçu une oeuvre de Edith Bourget lors de la cérémonie de remise du Prix des parents 2006, le 18 février à l'école St-Joseph, dans le district scolaire 3, en présence d'une soixantaine d'invités. De gauche à droite : Marie Nyanziga, secrétaire; la récipiendaire du Prix des parents, Nathalie Cyr-Bélanger; Bruno Cormier, responsable du secteur des arts et culture; Denyse LeBouthillier, présidente; Madeleine Vachon, vice-présidente à l'administration.

Certificat de valorisation des parents pour Lynn Young

Afin de reconnaître l'implication remarquable de parents, l'AFPNB a en place le programme du Prix des parents mais on s'est vite aperçu du grand nombre de candidats éligibles de même que la qualité de leur implication. Il fut donc décidé de mettre en place un second programme de reconnaissance qui complémenterait le Prix des parents.

Ainsi, une personne méritante sera identifiée à tous les deux mois et un Certificat de valorisation lui sera remis afin de souligner son implication. Une des six personnes ainsi choisies au cours de l'année sera retenue comme récipiendaire du Prix des parents, remis lors de la Semaine de valorisation des parents, en février.

La récipiendaire du tout premier Certificat de valorisation pour cette année est Mme Lynn Young, de Bathurst, une personne qui a à cœur d'aider les jeunes dans leur quotidien, celle-ci ayant œuvré au sein de divers comités reliés à l'école au fil des ans, dont le Comité de parents, en plus de prêter main forte aux différentes activités de collectes de fonds et de s'occuper de la Caisse scolaire à l'école Cité de l'Amitié, où sa plus jeune est en 2e année.

Avec ses deux fils, un à l'école Place des jeunes et l'autre à l'École secondaire Népisiguit, Mme Young goûte aux trois niveaux scolaires. Cela ne l'empêche pas de s'occuper de la cantine lors des danses pour jeunes de l'école Place des jeunes, et de recouvrir des livres à la bibliothèque de cette même école.

Pour Lynn Young, le goût d'aider les enfants va encore plus loin que l'école, puisque sa famille est famille d'accueil et famille de relève afin de permettre un répit à d'autres familles.

Si vous connaissez quelqu'un dans votre communauté qui se démarque par son implication, je vous invite à nous soumettre sa candidature en appelant à l'AFPNB au 506.859.8107 ou par la poste à 421, avenue Acadie, Dieppe, NB E1A 1H4. Vous pouvez également envoyer un courriel à afpnb@nb.aibn.com.

BALS DE GRADUATION: 10 CONSEILS D'ANBL AUX PARENTS

1. Quel est le plan ? Connaissez les projets de vos enfants à l'avance. Sachez où et avec qui ils seront. Assurez-vous qu'ils ont réfléchi à la manière de faire face aux situations difficiles qui pourraient se présenter, aux mesures de sécurité qui seront en place lors des grandes fêtes et à la façon dont ils rentreront à la maison. Offrez-leur de faire une mise en situation si cela peut les aider à se préparer

2. Pas d'alcool dans la limousine. Si vos enfants prévoient louer une limousine avec leurs amis, soyez certain que la compagnie n'autorise pas la consommation d 'alcool dans ses véhicules.

3. Parlez-en. Discutez avec d'autres parents et avec le personnel de direction de l'école des mesures à prendre pour que les festivités du bal des finissants soient sans danger. Si vous organisez une soirée, consultez d'autres parents au sujet de leur expérience de fêtes d'adolescents. Leurs conseils pourraient vous être précieux.

4. Action ! Si vous planifiez une fête à l'occasion de la remise des diplômes, aidez vos enfants à choisir un thème et à organiser des activités sans consommation d'alcool, soit de la danse, des jeux ou des concours qui tiendront les invités occupés.

5. Casse-croûte bien pensé. Lors de réceptions, offrez des collations substantielles et des boissons sans alcool. Consultez les recettes de cocktails sans alcool d'ANBL à l'adresse: www.anbl.com (cliquez sur la rubrique « PRODUITS », puis sur « COCKTAIL SANS ALCOOL »).

6. Connaissez l'état de vos stocks. Sachez toujours combien d'alcool se trouve dans votre maison. Rangez les bouteilles après usage de manière à ne pas laisser entendre à vos enfants que vous vous servirez plusieurs verres. Enfin, le cabinet à boisson ne devrait pas être le centre d'intérêt d'aucune pièce de votre maison.

7. Donnez le bon exemple. Les actions ont plus d'éloquence que les discours. Mis à part la communication, la meilleure façon d'enseigner à vos enfants un comportement responsable en matière de consommation d'alcool, c'est de donner le bon exemple. Établissez des règles sur l'usage de l'alcool et faites en sorte que vos enfants sachent qu'elles ne sont pas négociables.

8. Votre responsabilité. Souvenez-vous qu'il est illégal de servir de l'alcool à quiconque est âgé de moins de 19 ans. Faites clairement savoir que vous ne tolérerez pas la consommation d'alcool par des mineurs, la consommation d'alcool excessive par des adultes et l'alcool au volant. Lorsque vous êtes l'hôte d'une réception, vous êtes responsable des actes de vos invités jusqu'au moment où ils seront redevenus sobres, et ce, même après qu'ils ont quitté votre réception. S'ils sont impliqués dans un accident de voiture ou blessent quelqu'un, vous pourriez être tenu responsable. Ce pourrait être une bonne idée de vérifier votre contrat d'assurance-habitation pour vous assurez que votre couverture de la garantie est suffisante. N'hésitez jamais à appeler la police si vous n'arrivez pas à contrôler la situation.

9. Gardez le nombre en vue. Afin de maintenir le contrôle de vos réceptions, pensez à établir une limite raisonnable d'invités. De plus, une supervision sous une forme ou une autre par un adulte ou, dans le cas des rassemblements plus importants, par un service de sécurité, s'avère un atout. Travaillez de concert avec d'autres parents, le personnel de l'école ou des membres de votre communauté de façon à prévenir et à décourager la tenue de fêtes « hors-la-loi », lesquelles peuvent facilement devenir hors de contrôle.

10. Planifiez à l'avance. Abordez à l'avance avec vos adolescents la question des mesures à prendre s'ils sont exposés à l'usage de drogues. Ayez aussi un plan au cas où quelqu'un serait malade ou intoxiqué. Soyez vigilant et assurez-vous que vos invités retournent chez eux en toute sécurité.

Publié avec l'approbation de la Régie des alcools d'Ontario.

30 Years • Années anbl alcool • liquor

Colloque sur la petite enfance au Nouveau-Brunswick

Tenu le 17 et 18 mars 2006, le Colloque sur la petite enfance au Nouveau-Brunswick a permis à près de 200 intervenants de la petite enfance et parents des quatre coins de la province d'échanger sur différents thèmes afin d'avoir une vision commune des besoins et préoccupations des parents et des intervenants.

Sur le thème « La petite enfance, c'est pour la vie! », neuf ateliers, une douzaine de conférences, quatre présentations vidéo et une table ronde ont fait ressortir plusieurs préoccupations des parents et des intervenants. Allant plus loin que le constat, les participants ont offert une foule de recommandations au terme des sessions de travail.

L'ex-ministre Claudette Bradshaw a raconté ses expériences au développement communautaire aux participants du Colloque sur la petite enfance.

Le colloque était en fait le point culminant d'une initiative pilotée par l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick et qui a débuté par une tournée de consultation pré-colloque à l'automne 2005. La consultante Manon Lacelle avait alors parcouru toute la province afin d'obtenir le pouls de la population sur les services au bénéfice de la petite enfance.

Mme Lacelle a d'ailleurs assisté au colloque afin de présenter le fruit de sa consultation sur les thèmes de la santé, du développement global, des services en milieu urbain et en milieu rural ainsi que la francisation.

Parallèlement à ces présentations, de courtes productions vidéo préparées par des étudiants du département d'information-communication de l'Université de Moncton furent projetées, chacune correspondant à l'un de thèmes mentionnés ci-dessus.

Une production de Jessie Robichaud portant sur l'accès aux services en milieu urbain et en milieu rural de fut projetée, alors que Catherine Lanthier présentait un court métrage sur la francisation. Pour sa part, Brigitte Daigle avait préparé un bout de film sur l'éducation, facteur clé du développement global tandis que Mélanie Derail introduisait le thème de la santé. Le colloque étant le résultat d'un partenariat entre plusieurs organismes, on se doit de souligner la complicité de Rogers Télévision dans la partie audio-visuelle.

La complexité des restructurations gouvernementales, les nouvelles réalités familiales et sociales, les services de moins en moins accessibles pour les familles ainsi que les tâches de plus en plus accrues des intervenants et de leurs agences ou associations furent la toile de fond du colloque.

La ministre des Services familiaux et communautaires, Madeleine Dubé, s'est adressée aux participants lors de l'activité d'ouverture du colloque, où elle a souhaité la bienvenue aux participants du colloque. Ancienne ministre de l'Éducation, et travailleuse sociale de métier, Mme Dubé s'est montrée très renseignée sur les enjeux et réalités relatifs à la petite enfance au Nouveau-Brunswick.

Au cours des discussions et des sessions de travail auxquelles ont pris part les participants, ceux-ci étaient invités à débattre sur plusieurs questions : Quels sont les besoins réels des parents francophones?; Comment soutenir les parents afin que ceux-ci puissent offrir à leurs enfants le meilleur d'eux-mêmes?; Quels sont les droits et les besoins de chaque enfant où qu'il soit, en milieu rural ou en milieu urbain?; Quels sont les droits des parents francophones?; Est-ce que les grands-parents ont une place dans la petite enfance?; Une fois les besoins identifiés, y a-t-il lieu de réunir les services sous un même toit?; Si oui, est-ce possible?; Comment relever les défis compris dans les programmes d'apprentissage et les services de garde?; Où aller chercher l'information?

Les ateliers du Colloque ont connu une très boinne participation.

Tous ceux présents attendaient avec impatience la conférence de l'invitée spéciale, Claudette Bradshaw, qui s'est entretenue tour à tour sur ses expériences au service des plus démunis de la région du Sud-est au sein d'organismes comme Moncton Headstart Services, son implication comme famille d'accueil, puis son travail comme élue fédérale et ministre responsable des sans abri.

La ministre des Services familiaux et communautaires, Madeleine Dubé, s'est adressée aux participants du Colloque lors de l'activité d'ouverture officielle, le 16 mars.

Faute d'espace, il est difficile de relater ici toutes les recommandations qui ont émané du colloque. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Web de l'AFPNB afin de prendre connaissance des résultats des travaux et des discussions du colloque. Vous trouverez le site Web au www.bdaa.ca/parents.

Le Conseil d'éducation et le personnel du District scolaire no 11 désirent féliciter chaleureusement les finissantes et les finissants 2006 de leur succès.

Il est un signe tangible d'un avenir fort prometteur.

MobilTek PC Services Inc.

NOUVEAU SERVICE INFORMATIQUE À VOTRE ENTREPRISE OU DOMICILE

- Sauvegarde de données
- Réseautique
- Réparation
- Vente

Stéphane Nadeau
Technicien Certifier A+
(506) 381-2547
Courriel: mobiltek@rogers.com

10 ans d'expériences en informatique
Service bilingue

FREDERICTON PRISE D'ASSAUT!

Ne paniquons pas! Personne ne fera le siège de la capitale politique du Nouveau-Brunswick, c'est plutôt l'endroit où les membres de l'AFPNB seront conviés pour la tenue de l'Assemblée générale annuelle de l'Association.

L'endroit pour la tenue des activités entourant l'AGA sera le Centre communautaire Sainte-Anne, le noyau de l'activité francophone dans la région de Fredericton. La date retenue pour cette rencontre provinciale est le samedi 4 novembre 2006.

Il reste encore beaucoup de détails à peaufiner en prévision de l'AGA, alors surveillez les communications de l'AFPNB, notre site Web (www.bdaa.ca/parents) ou le prochain numéro de l'InfoParents, en octobre, afin de recueillir des renseignements pertinents. Bien sûr, vous êtes invités à inscrire cette date à votre calendrier dès aujourd'hui!

Invitation à un BBQ

Les parents et leur famille sont invités à un BBQ communautaire offert par l'Association francophone des parents du N.-B. au mois d'août dans la région d'Edmundston.

Suite au succès remporté par le BBQ communautaire organisé à Dieppe l'an dernier, l'AFPNB a décidé de récidiver en le tenant cette fois-ci dans la région du Nord-Ouest. Le but de cette activité est de permettre aux parents de rencontrer les membres du Conseil d'administration et le personnel de l'Association dans un cadre détendu tout en prenant un léger repas.

Pour le Conseil d'administration, c'est une belle occasion de discuter avec des parents pour connaître leurs idées et inquiétudes sur différentes questions. Mêlant ainsi l'utile à l'agréable, le Conseil d'administration tiendra sa réunion régulière cette même fin de semaine.

Le rendez-vous est donc lancé pour ce BBQ qui doit avoir lieu sur l'heure du midi le 26 août 2006 à l'Auberge Les Jardins, au 60, rue Principale à Saint-Jacques. Afin de bien planifier cette activité, nous vous prions de nous aviser de votre présence au moins une semaine à l'avance en appelant au (506) 869-9601 ou en envoyant un message à afpnbcommunication@nb.aibn.com.

Consultons

Cet automne, l'Association francophone des parents du N.-B. entreprendra une tournée de consultation à plusieurs endroits de la province afin, dans un premier temps, de connaître les attentes des parents francophones de la province face à l'Association, et, dans un deuxième temps, de diffuser de l'information sur sa structure relativement nouvelle.

La tournée s'arrêtera aux endroits et aux dates ci-dessous. Les rencontres auront lieu à chaque endroit à compter de 19 h.

Tous les parents sont cordialement invités à venir y prendre des nouvelles de l'AFPNB, se familiariser avec sa nouvelle structure, commenter sur les dossiers abordés par ce regroupement et donner leur opinion sur les dossiers que l'Association devrait piloter.

25 septembre	École Carrefour de la jeunesse	Edmundston
26 septembre	École Apollo XI	Campbellton
27 septembre	École Cité de l'Amitié	Bathurst
28 septembre	École L'Envolée	Shippagan
18 octobre	École Centre Lafontaine	Néguac
19 octobre	École Carrefour Beausoleil	Miramichi
23 octobre	École Soleil Levant	Richibouctou
24 octobre	École Mgr François Bourgeois	Shédiac
25 octobre	École Le Mascaret	Moncton
26 octobre	Centre communautaire Sainte-Anne	Fredericton
30 octobre	Centre scolaire Samuel-de-Champlain	Saint-Jean

Secteur petite enfance

L'impact des médias d'aujourd'hui sur nos jeunes enfants

Par : Monique et Francis Thériault

Plusieurs experts en santé et en développement de l'enfant se sont déjà prononcés sur l'influence des médias sur les tout-petits. La grande majorité arrive à la même conclusion : « Les médias ont une influence immense sur les jeunes ».

Il y a quelques décennies, l'influence anglophone prenait une place prédominante dans la vie sociale des communautés de langues francophones minoritaires du Canada. Les ressources pour les parents tels que les livres, la musique et les émissions de télévision étaient souvent disponibles en anglais seulement. Les médias plus récents offrent cependant une nouvelle avenue à ceux qui veulent bien se les approprier.

De nombreux outils tels qu'Internet et les CD-Rom nous offrent des ressources en français et des options d'apprentissage pour nos enfants.

Les antennes paraboliques nous transmettent une programmation complète exposant nos petits téléspectateurs à un langage francophone universel. D'autre part, nous ne sommes qu'à quelques clics de films en français grâce aux DVD de plus en plus offerts dans les deux langues officielles du pays.

Ceci étant dit et bien que certaines personnes soient en faveur d'une utilisation « limitée (temps et contenu) » de la télévision, plusieurs experts sont catégoriques sur les effets néfastes de la télévision sur nos tout petits. 1Le Dr. Dimitri Christakis, pédiatre et recherchiste en chef à l'hôpital de Seattle, mentionne qu'il ne recommande aucune télévision pour les jeunes de 0 à 2 ans. Selon lui, les changements rapides d'images et de sons en demandent trop pour le cerveau en développement. Pour sa part, le très réputé 2Dr. Mel Levine, professeur en pédiatrie et directeur du centre pour les études en développement et l'apprentissage de l'Université de la Caroline du Nord, affirme que la télévision ne requiert aucune concentration et limite grandement les enfants à développer leurs propres passe-temps, une des activités les plus proactives au développement du cerveau.

Comme parents, nous sommes conscients que la télévision fait partie de notre vie. Il importe cependant de voir à ce que son utilisation soit faite de façon adéquate et raisonnable. Nous devons être conscients que la vie change, que les technologies s'imposent et que c'est dans cette «ère numérique » que nos bambins grandissent au début du 21ème siècle.

Il est vrai que les « nouveaux médias » peuvent parfois devenir une obsession pour nos jeunes mais il en revient à nous tous, adultes, de voir à ce qu'ils accompagnent de façon positive leur apprentissage.

Références :

- CBC Marketplace: « Your Finances, Educational toys, Brain candy: Can 'edu-toys' do more harm than good? » - January 16, 2005
- « A mind at a time », Melvin D. Levine - 2002

DISTRICT SCOLAIRE 5

Au terme d'une autre année scolaire, remplie d'expériences multiples et diversifiées, le Conseil d'éducation et la direction générale du District scolaire 5 désirent exprimer leur plus vive reconnaissance à tous ses intervenants.
Merci à tous nos élèves, pour leur engagement et persévérance;
Merci à tous les parents pour leur participation à l'éducation de leurs enfants;
Merci aux bénévoles, pour ce temps consacré à l'éducation;
Merci à notre personnel, qui, à tous les jours, guide nos élèves dans leurs apprentissages.
Aux finissantes et finissants, félicitations pour avoir terminé avec succès cette lère étape de votre vie et puissiez-vous découvrir un avenir des plus prometteurs.
À toutes et tous, nos meilleurs vœux pour des vacances estivales des plus agréables !

Mario Pelletier
Président du conseil d'éducation

Jean-Guy Levesque
Directeur général

DEVENEZ MEMBRE

OUI! Je deviens membre de l'AFPNB

afpnb

○ Membre individuel 5 $
○ Membre associatif 10 $
○ Membre institutionnel 25 $

NOM OU ORGANISME

ADRESSE

VILLE PROVINCE

CODE POSTAL NO. DE TÉLÉPHONE

COURRIEL

DATE D'INSCRIPTION (J/M/A) ____ /____ /____

Bienvenue Jacques !

Les membres du Conseil d'administration et la directrice désirent souhaiter la bienvenue à Jacques Mourant dans son équipe. Jacques occupe le poste d'agent de communication depuis mars 2005, après avoir occupé le poste d'agent des communications au centre Carrefour Beausoleil de Miramichi. Vous pouvez le rejoindre au 506.869.9601 ou encore par courrier électronique afpnbcommunication @nb.aibn.com.

Message de fin d'année scolaire

Le Conseil d'éducation et le personnel du district scolaire 01 souhaite à tous les élèves de belles vacances d'été. Prenez le temps de voyager et de découvrir par la magie de la lecture. Un bon livre est un excellent compagnon de vacances.

À toutes les finissantes et à tous les finissants 2006, nous vous souhaitons de franchir la prochaine étape de votre vie avec brio et succès !

Ernest Thibodeau
Président

Anne-Marie LeBlanc
Directrice générale

Dyslexie et discrimination

par Adèle Savoie, étudiante en droit, Université de Moncton

Imaginez être en classe, l'enseignant a écrit quelque chose au tableau : A l p h a b e t. Vous ne vous rappelez pas avoir déjà vu cette séquence. Vous regardez encore le tableau, aussi bien y avoir écrit : ✡●❒✻❁✪✳▼.

La dyslexie : un problème dont sont affectés, à divers degré, environ 8 à 10 pour cent des gens. La plupart d'entre eux ne seront repérés qu'à la troisième année ou plus tard et, à ce moment, un retard important aura déjà pris place. L'enfant est humilié par son incapacité et ira souvent la cacher derrière un mauvais comportement et un dégoût prononcé pour la lecture.

Les troubles d'apprentissage tels que la dyslexie sont considérés selon la *Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick*[1] ainsi que dans d'autres lois similaires comme des incapacités mentales. Or, que ce soit basé sur la Charte des droits et libertés ou une loi provinciale, la discrimination basée sur une incapacité mentale est interdite.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a rendu public, en janvier 2006, un rapport sur l'éducation au Nouveau-brunswick : *L'inclusion scolaire : Étude des services en adaptation scolaire au Nouveau-Brunswick*[2]. L'étude était une initiative du Plan d'apprentissage de qualité du gouvernement qui vise à offrir une éducation inclusive de qualité à tous les élèves du Nouveau-Brunswick.

L'étude y reconnaît que le budget du N.-B. est quand même limité, la question porte donc davantage sur une meilleure allocation. La province cherche à fournir la plus grande inclusion possible pour les élèves, mais vise en même temps les différents besoins de ces élèves. En incluant les élèves dans une même classe tout en tentant de satisfaire aux différents besoins, on pense que ce serait plus bénéfique que de les ségréguer.

À la page 295 du rapport, on discute spécifiquement du problème des troubles d'apprentissage dans le système scolaire. On y mentionne qu' « il existe une vaste gamme de difficultés d'apprentissage, et les mécanismes pour les repérer et les résoudre vont en s'accroissant. » Puis : « Une détection rapide et une intervention précoce sont essentielles à la réussite à long terme.[3] »

La province semble donc être sur la bonne voie. On reconnaît volontiers qu'il existe un problème et on est prêt à l'affronter. On convient que c'est un problème important qui mérite sa propre étude. M. MacKay fait par ailleurs la recommandation à l'effet d'une stratégie provinciale sur les difficultés d'apprentissage.

[1] L.N.N.-B. 1973, ch. H-11, 1985, c.30, art. 1.
[2] *L'inclusion scolaire : Étude des services en adaptation scolaire au Nouveau-Brunswick,* A. Wayne MacKay, AW' Legal Consulting, janvier 2006.
[3] *Ibid.* page 295.

Le recours aux tribunaux

par Adèle Savoie, étudiante en droit, Université de Moncton

En 1998, un groupe de parents de la Saskatchewan nommé Concerned Parents for Children with Learning Disabilities Inc. a intenté une poursuite contre le ministère de l'Éducation de cette province pour cause de discrimination[1]. Les parents alléguaient que le ministère ne donnait pas une éducation appropriée adaptée aux besoins des enfants ayant un trouble d'apprentissage.

Ils se basaient sur une méthode d'apprentissage nommée Carlton Connection Model, une méthode directement basée sur les besoins des enfants présentant des troubles tels que la dyslexie. Ils demandèrent à la cour de reconnaître que le ministère avait non seulement le devoir de financer des programmes mieux adaptés mais aussi de créer dans les écoles des classes uniquement pour des jeunes avec des troubles d'apprentissage.

Le juge a noté que l'Article 15 de la Charte canadienne des droits et liberté obligeait le ministère à offrir aux élèves avec des troubles d'apprentissage un programme adapté à leurs besoins. Sans en faire la décision, le juge a dit qu'afin d'obtenir le droit à des classes séparées spécialisées, les parents devaient prouver que cette aide accrue en classe serait significativement inefficace.

La question s'est récemment présentée à nouveau devant le Tribunal du droit de la personne de la Colombie-Britannique[2]. Le père d'un garçon dyslexique intenta une poursuite disant que son fils a été sérieusement désavantagé par le système en place. De plus, le père alléguait une discrimination systémique contre tous les dyslexiques. C'est-à-dire que, par le système présentement en place, le gouvernement discrimine contre tous en ne leur offrant pas une éducation appropriée comme il le fait aux autres.

Au Nouveau-Brunswick, le rapport MacKay fait les recommandations 79 à 85[3] au ministère de l'Éducation afin de bonifier le processus d'appel en vue de régler des différends au niveau du district.

[1] *Concerned Parents for Children with Learning Disabilities Inc. v. Prince Albert (Various Boards of Education)*, [1998] S.J. No. 566, 27 C.P.C. (4th) 304, 170 Sask. R. 200, 56 C.R.R. (2d) 76
[2] *Moore v. B.C. (Ministry of Education) and School District No. 44*. 2005 BCHRT 580.
[3] *L'inclusion scolaire : Étude des services en adaptation scolaire au Nouveau-Brunswick* [2006] A. Wayne MacKay : www.gnb.ca/0000/index-f.asp

Pour inclure notre culture

L'inclusion scolaire est un sujet délicat lorsque abordé dans les écoles et la communauté. Il y a toujours une inclusion qui laisse bien des parents perplexes et qui nécessite une attention particulière, celle de l'inclusion de la culture francophone chez nos enfants fréquentant le système éducatif francophone. On encourage de plus en plus nos enfants à apprendre les deux langues qui font la fierté de notre belle province bilingue. En lisant le rapport de l'inclusion scolaire, on peut s'arrêter sur la recommandation 41 :

Impact de l'immersion en français :

41a) Que la ministre de l'Éducation commande une étude sur l'enseignement du programme d'immersion en français dans la province du Nouveau-Brunswick afin de déterminer l'impact de l'immersion en français sur l'inclusion et d'examiner les moyens les plus efficaces de promouvoir le français dans une province officiellement bilingue. Cette étude devrait débuter au plus tard un an après la publication de ce rapport.

41b) Que la ministre de l'Éducation désigne des fonctionnaires compétents au ministère de l'Éducation pour engager le dialogue avec les parents, les associations et les enseignants concernés dans le but de trouver des moyens de rendre le programme d'immersion en français existant plus inclusif et de réduire la concentration d'élèves aux prises avec des défis l'apprentissage dans le programme d'anglais de base. Ce dialogue devrait être entamé dans les six mois suivant la publication de ce rapport, et les fonctionnaires compétents du ministère devraient faire leur rapport à la ministre dans l'année suivant le début du dialogue.

Très belle initiative ! Mais pourquoi n'y a-t-il pas eu de telles recommandations pour la francisation des enfants des parents ayants droit au système éducatif francophone ? L'identité culturelle et le développement langagier chez l'enfant anglo-dominant a aussi une répercussion auprès des services spécialisés et ont un impact substantiel sur nos communautés francophones. Rodrigue Landry de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques indique qu'il nous faut **freiner l'assimilation et recruter les enfants des familles exogames, sinon la moitié des écoles françaises au Canada fermeront leurs portes d'ici dix ans** (Libérer le potentiel caché de l'exogamie, octobre 2003).

On peut facilement penser que cette réalité socio-démographique affecte plus ou moins les communautés francophones du Nouveau-Brunswick mais, actuellement, **29,3% des enfants des ayants droit sont issus de foyers exogames (francophone-anglophone).** Il importe donc d'agir rapidement en collaboration avec les services de la petite enfance ainsi que d'investir dans des services spécialisés afin que dès l'inscription à l'école ces enfants soient imprégnés non seulement de la langue mais également de la culture acadienne et francophone.

La présence des arts et de la culture francophone dans le milieu scolaire demeure toujours LE moyen ultime pour ancrer chez les jeunes enfants un sentiment d'appartenance et de fierté d'être et de vivre en français.

Il est décevant de voir que les écoles francophones doivent continuellement quêter des fonds pour un droit qui nous est acquis et qui à mon avis devrait transparaître dans les budgets provinciaux en supplément et non dans les budgets actuels des districts scolaires. L'accueil de ces enfants, l'inclusion dans la salle de classe et la qualité de l'enseignement sont des éléments importants qui influencent le choix des parents. Il est important d'analyser l'impact et les moyens à envisager pour améliorer les programmes et services de francisation pour ces élèves afin que ni les enfants francophones, ni les enfants anglo-dominants ne soient retardés dans leur développement et leur épanouissement dans le respect des langues et des cultures.

Une gouvernance en santé à l'image des francophones

Toujours convaincue que la gouvernance par les francophones de leurs soins de santé et leur mieux-être fait partie d'un processus de prise en charge communautaire qui contribuerait à freiner l'assimilation, la SAANB propose un projet qui permettrait à la communauté francophone de la province d'avoir un contrôle véritable sur ses services de santé et de mieux-être.

1 – La structure de prise en charge proposée

Le dynamisme de la communauté francophone en matière de services de santé pourrait être renforci par la prise en charge collective sous forme d'action et de gestion francophone uniques. Les francophones seraient alors en position de déterminer leurs besoins, leurs priorités, ainsi que la direction des actions et services dans le domaine des soins de santé. Cela leur permettrait de planifier et d'élaborer leurs services de santé et de mieux-être de même que de gérer et d'évaluer leur prestation.

2 – Recommandations sur la structure du ministère de la Santé :

La SAANB recommande que le gouvernement crée un poste de sous-ministre associé pour les francophones au sein du ministère de la Santé.

a) Que le poste de sous-ministre de la Santé soit classifié comme poste parfaitement bilingue.

b) Que le sous-ministre associé au ministère de la Santé rende compte à la communauté francophone et qu'il soit responsable de la planification et de l'évaluation des services de santé et de mieux-être de même que la répartition des ressources destinées aux francophones. Il ou elle élaborerait et mettrait en place des services en collaboration avec le Conseil francophone de la santé.

La SAANB recommande que le gouvernement crée un Conseil francophone de la santé.

Le Conseil francophone de la santé serait formé de deux représentants des régies régionales de la santé francophones existantes (ou celles situées dans des régions majoritairement francophones), d'un représentant des centres de santé francophones relevant des régies de santé anglophones de St-Jean, Fredericton et Miramichi de même que de personnes clefs de la collectivité francophone représentant les intérêts généraux de la population, des collectivités, et des réseaux complémentaires comme ceux en éducation.

La SAANB recommande que le gouvernement crée (ou accélère la création) de centres de santé francophones.

Que les communautés francophones de Saint-Jean, Fredericton et Miramichi soient dotées de centres de santé francophones (des CSF) qui reçoivent un budget « protégé ».

3 – Recommandations sur la formation professionnelle

Que des mesures visant tout particulièrement la formation professionnelle soient mises en œuvre préalablement aux améliorations de services afin de s'assurer que la restructuration du système ne réussisse pas à donner les résultats souhaités en raison d'un manque de personnel qualifié afin d'en voir l'aboutissement, autant au niveau professionnel que linguistique.

La SAANB recommande que le gouvernement accélère et augmente la formation de professionnels de la santé francophones au Nouveau-Brunswick.

a) Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick poursuive l'expansion des programmes de formation existants afin de répondre pleinement aux besoins des régions.

b) Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick encourage graduellement l'élaboration de nouveaux programmes dans les institutions d'éducation post-secondaire francophone du Nouveau-Brunswick (sans exclure la mise en œuvre de mécanismes de partenariat, là où ils sont bénéfiques et réalisables) dans des spécialités qui ne sont pas encore couverts dans la province.

4 – Recommandations administratives

a. Que les fonds et les ressources matérielles affectées aux secteurs francophone et anglophone soient divisés en deux parts équitables.

b. Que tous les membres des conseils des régies régionales de santé soient élus.

c. Que les directeurs de régie régionale de santé répondent directement à leur conseil d'administration.

d. Tout en mettant en évidence les principes d'accès et de proximité, que les francophones qui doivent se déplacer de leur région vers une autre pour recevoir des services qui ne sont pas disponibles localement, ou qui ne sont offerts localement qu'en anglais, soient remboursés pour les dépenses occasionnées.

e. Que les normes de langue présentées dans un autre document soient adoptées et mises en œuvre.

Que cette réorganisation du ministère de la Santé soit reconnue par une loi.

5 – Normes acceptables aux francophones

Afin de prévenir les institutions de soins de santé à devenir un cadre d'assimilation des francophones, la SAANB recommande l'implantation de normes de fonctionnement et de politique institutionnelles conçues afin de garantir le dynamisme de la communauté francophone. .

Il est de l'opinion de la SAANB que l'étendue de la restructuration administrative nécessaire, de même que le coût d'une telle réorganisation du système des soins de santé, devrait être minimal.

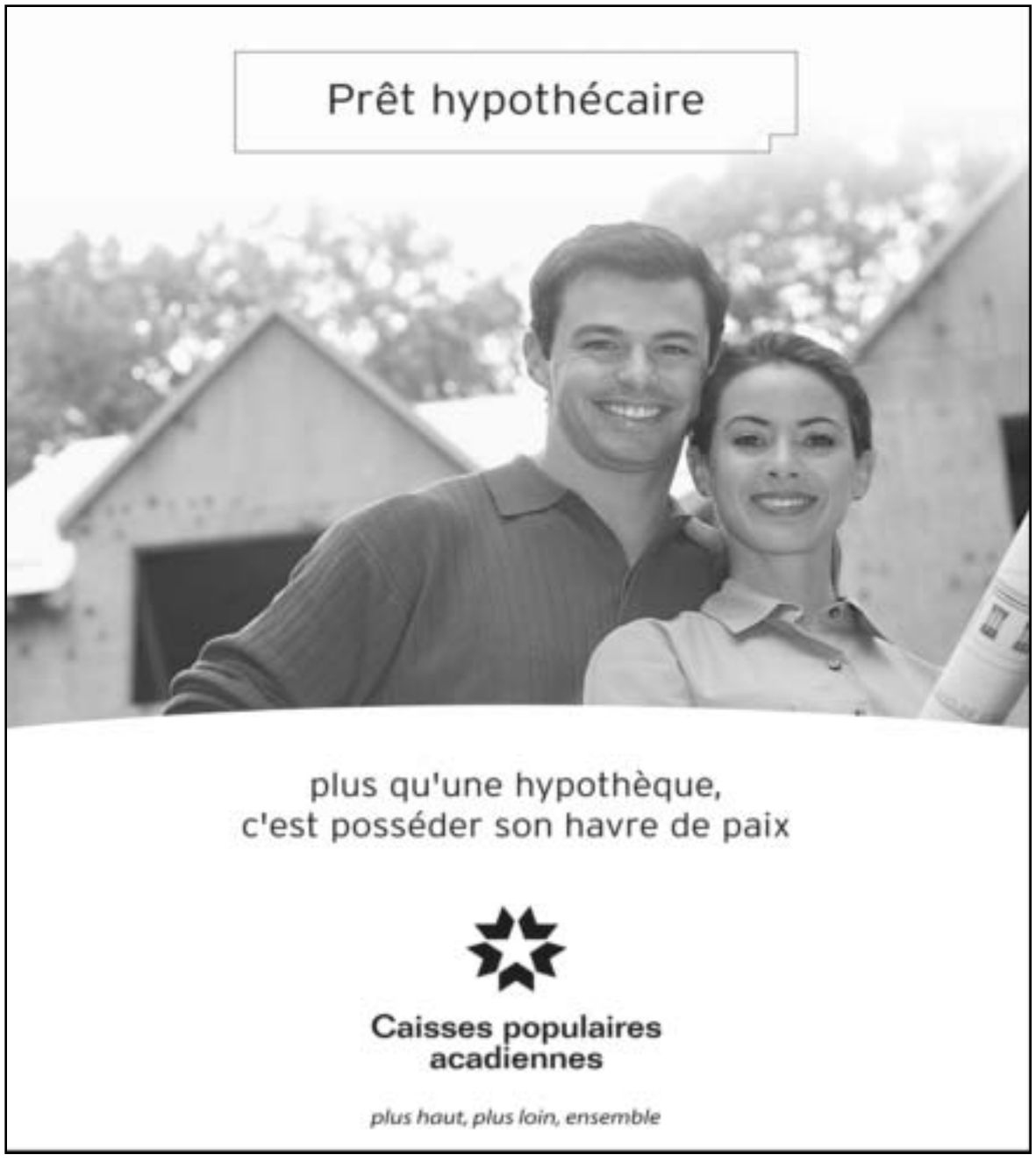

Le goût d'aller plus loin

- étudier en français tout en améliorant la qualité de son anglais dans la seule ville officiellement bilingue au pays ;
- plus de 160 programmes de haute qualité reconnus partout au Québec et au Canada ;
- ratio d'un professeur pour 14 étudiants et étudiantes, l'un des plus avantageux au pays ;
- un étudiant sur quatre reçoit une bourse ;
- pour obtenir plus de renseignements, communique avec nous ou visite le www.umoncton.ca/quebec

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

1 800-363-8336 www.umoncton.ca info@umoncton.ca